



ALLOCATIONS  
FAMILIALES

les Caf  
en Île-de-France

**Ctrad** Cellule technique de réflexion  
et d'aide à la décision

N°87-Juillet 2022

# L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19 SUR LES ALLOCATAIRES

DE LA CAF DU VAL-DE-MARNE, EN 2020

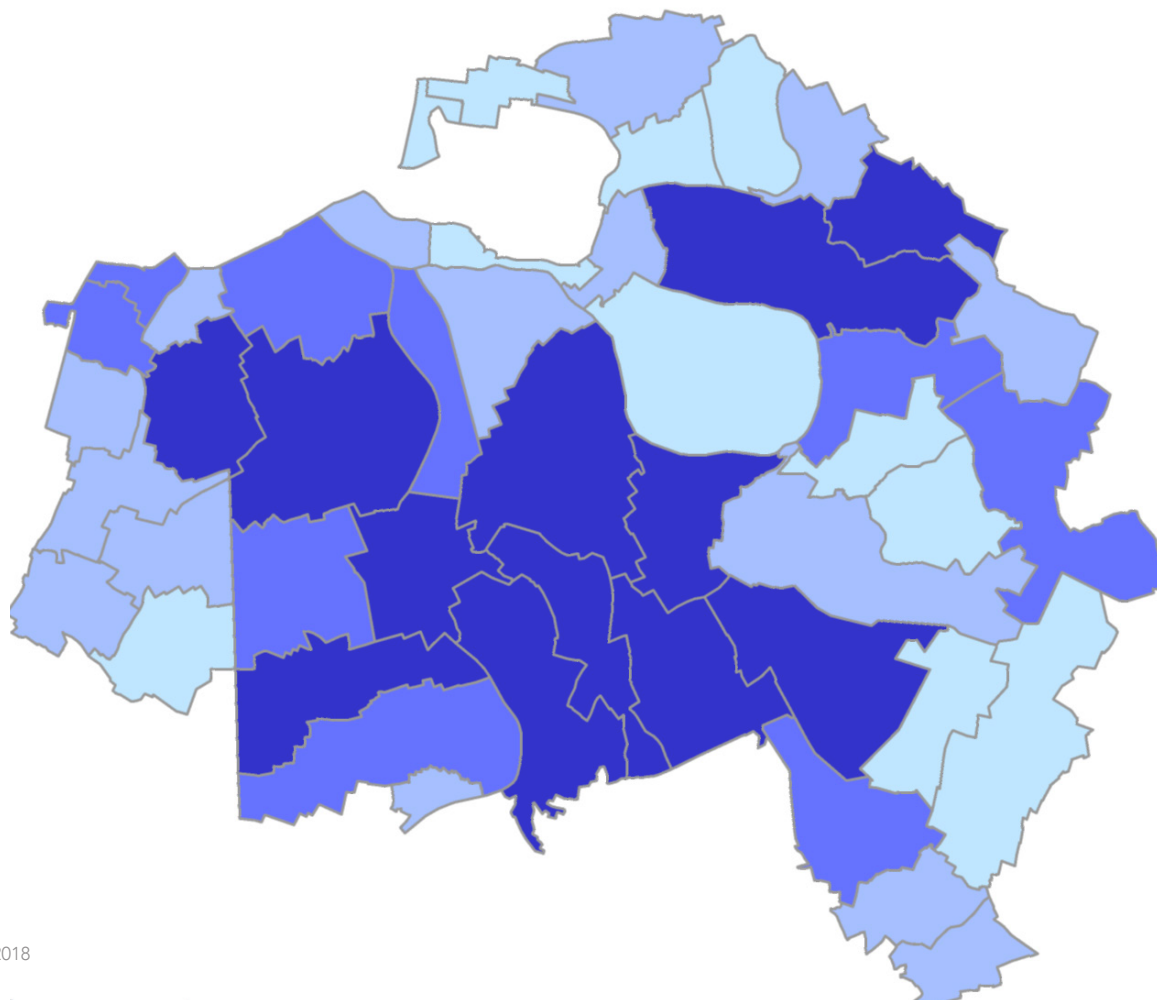
Population départementale couverte par  
les prestations de la caisse d'allocations  
familiales

Moyenne départementale : 52,7 %

Part de la population couverte  
par commune (en %)

- De 57 à plus
- De 52 à moins de 57
- De 45 à moins de 52
- Moins de 45

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2020 & Insee, RP 2018



## UN CONTEXTE SANITAIRE

L'année 2020 est marquée par la crise sanitaire de la Covid-19 et, en conséquence, par deux confinements, le premier au printemps et le second à l'automne. Ces événements ont entraîné des répercussions au niveau économique et social, notamment sur les plus vulnérables.

Afin de sécuriser la situation financière et d'atténuer les conséquences de cette crise pour les allocataires les plus fragiles, la branche Famille a décidé de maintenir certains droits et de suspendre momentanément les contrôles, notamment ceux relatifs aux prestations d'insertion et de solidarité, dès le premier confinement entre mars et mai 2020.

Ces mesures ont ciblé plus particulièrement les minima sociaux : le revenu de solidarité active (Rsa), la prime d'activité (Ppa) et l'allocation adulte handicapé (Aah). De même, concernant l'attribution des aides au logement (Al), des mesures d'abattement et de neutralisation des ressources en cas de changement de situation liée aux conséquences de la crise sanitaire, ont été mises en place.

Une démarche de questionnements a initié ce travail :

- Comprendre les évolutions de la population allocataire consécutives à la crise sanitaire de la Covid-19.  
Les évolutions du nombre de bénéficiaires sont observées à l'aune des modifications et ajustements réglementaires<sup>1</sup> distinctement des effets de la crise, se traduisant tant par une croissance du nombre d'allocataires, notamment des nouveaux allocataires, que des masses financières versées.
- Comparer ces évolutions à celles des années antérieures : il convient de croiser ces constats de croissance avec les tendances observées au cours des années antérieures avec une profondeur à 4 ans, soit de janvier 2017 à janvier 2021.
- Identifier la dynamique de progression du nombre d'allocataires liée notamment à la dégradation du marché de l'emploi, l'une des conséquences de la crise sanitaire.
- Distinguer les caractéristiques inhérentes aux conséquences de la crise sanitaire.

---

<sup>1</sup> Des mesures sont prises par la branche Famille dans le cadre de la loi « Mesures d'urgences économiques et sociales »

## I – DONNÉES DE CADRAGE RELATIVES AUX ÉVOLUTIONS OBSERVÉES ENTRE 2017 ET 2020

Trois approches complémentaires permettent d'évaluer ces évolutions concernant en premier lieu le nombre

d'allocataires, en deuxième lieu leur répartition et leur évolution selon les communes du département du Val-de-

Marne, et enfin l'évolution des masses financières engagées par le département.

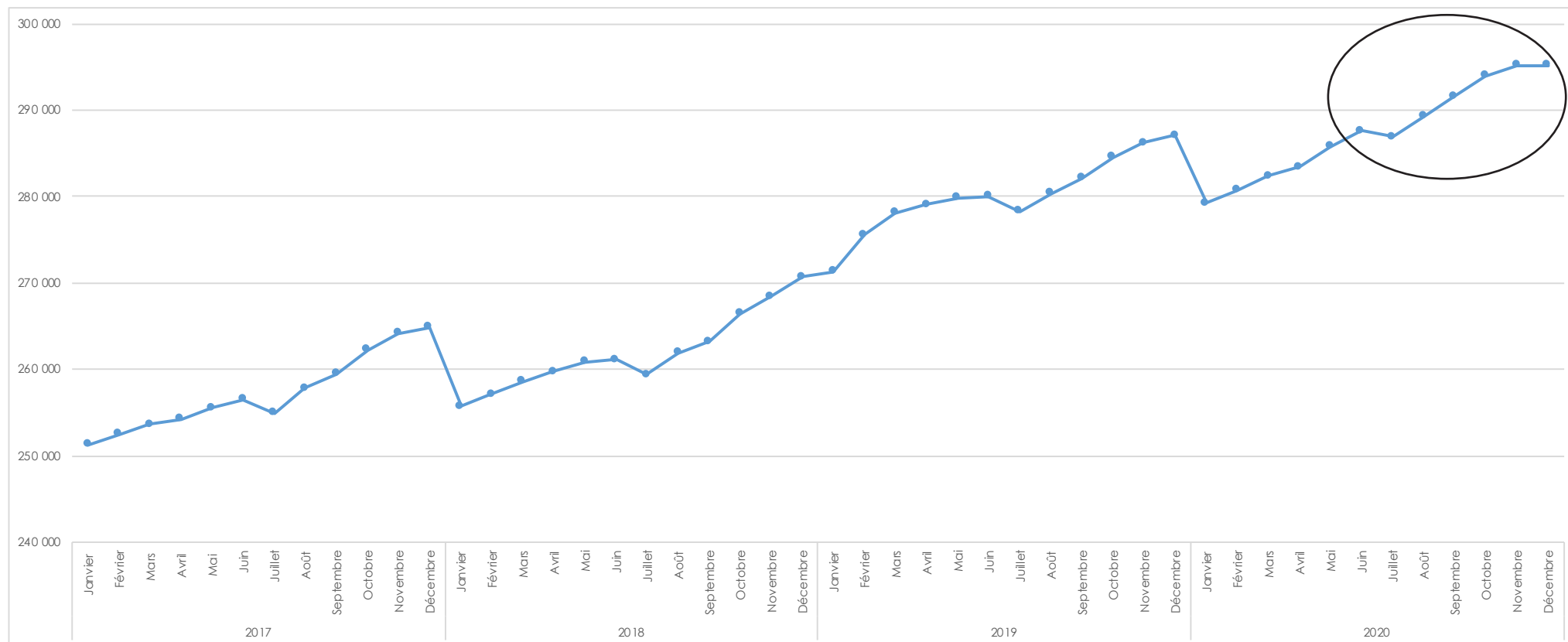
### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ALLOCATAIRES SUR LES 4 ANNÉES ET FOCUS SUR LA PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE : UNE PROGRESSION CONTINUE

Depuis janvier 2017, à l'instar de la région, la population allocataire val-de-marnaise a progressé en continu, excepté au cours des chutes saisonnières de fin d'année. En effet, les mois de décembre et janvier correspondent à la gestion des dossiers allocataires en fin d'année, liée aux déclarations de

ressources (cf. figure 1). Par ailleurs, entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019, l'évolution du nombre d'allocataires s'élève à +6,0 % à la suite de l'arrivée massive des nouveaux allocataires bénéficiaires de la prime d'activité. Ainsi entre le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020, le nombre

d'allocataires val-de-marnais connaît une évolution de +2,8 %, moindre que celle constatée fin 2019, mais plus marquée que celle enregistrée entre le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018. Ces évolutions sont presque identiques à celles constatées pour l'ensemble de l'Île-de-France.

Figure 1 - Nombre d'allocataires par mois depuis 2017



Source : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, de janvier 2017 à janvier 2021.

Lecture : En décembre 2020, 295 180 foyers allocataires val-de-marnais perçoivent au moins une prestation versée par les caf.

Les prestations légales, versées par la caf du Val-de-Marne, couvrent près de 736 000 personnes<sup>2</sup>. Le taux de couverture au 31 décembre de la population du département est de 52,7 %, soit un taux très proche de la moyenne régionale (52,0 %) (cf. carte 1).

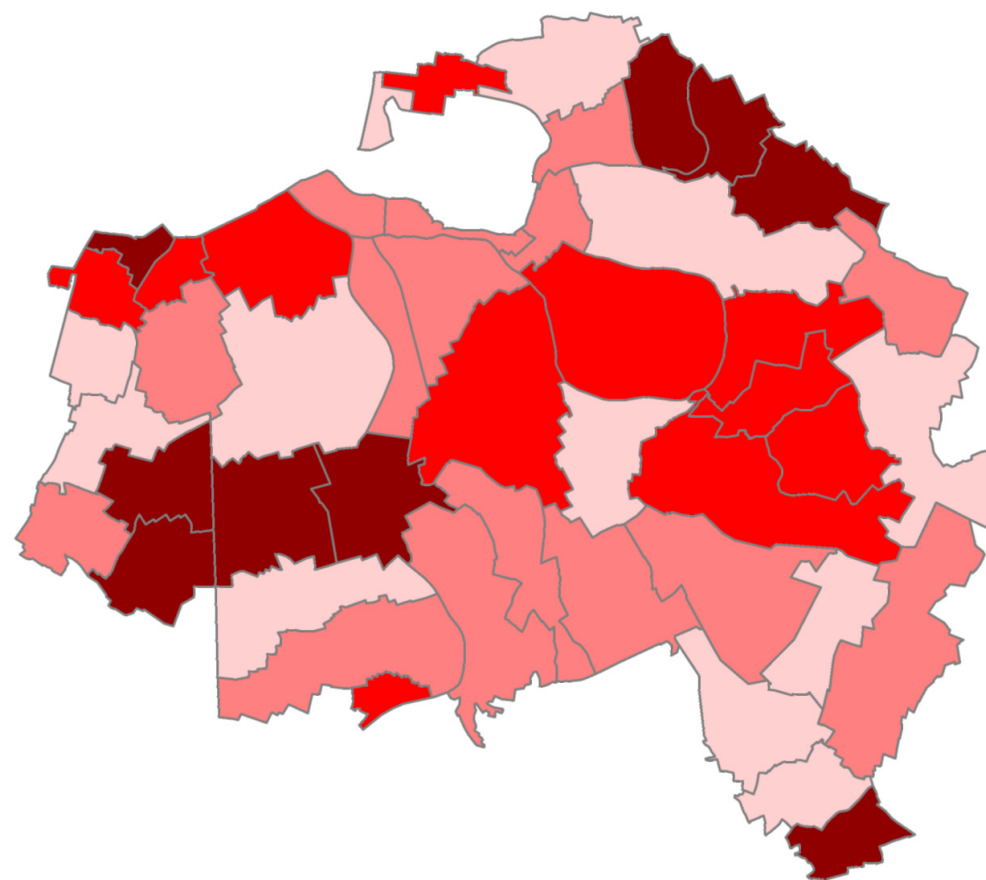
La cartographie de ce territoire départemental fait apparaître une plus forte couverture des communes se situant principalement au sud et au centre du département, ainsi la

population de Villeneuve-Saint-Georges et celle de Valenton sont couvertes respectivement à hauteur de 64,5 % et 70,5 %. *A contrario*, Vincennes est la commune présentant le plus faible taux de couverture au titre des prestations versées par la caf du Val-de-Marne, soit 40,1 %.

Cependant, les territoires les plus précaires, et les plus couverts au titre des prestations versées par la caf, ne sont pas ceux qui connaissent les évolutions les plus marquées

sur la période étudiée. Pour exemple, le taux d'évolution, entre décembre 2019 et décembre 2020, le plus important du département, est celui de Périgny (+7,1 %), alors que la commune n'est couverte qu'à hauteur de 49,0 %, soit un taux inférieur à la moyenne départementale (cf. carte 2). Quant à la commune de Thiais, connaissant également une forte évolution du nombre de personnes couvertes par la caf (soit +6,2 %), son taux de couverture est identique au taux moyen départemental (52,7 %).

## Carte 2 – Évolution de la couverture de la population départementale entre décembre 2019 et décembre 2020



Moyenne départementale : 2,8 %

Évolution annuelle du nombre d'allocataires par commune (en%)

- De 4 à plus
- De 3 à moins de 4
- De 2 à moins de 3
- Moins de 2

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2019 & décembre 2020

<sup>2</sup> Cela prend en compte les allocataires, leur conjoint, leurs enfants de moins de 25 ans et autres personnes à charge.

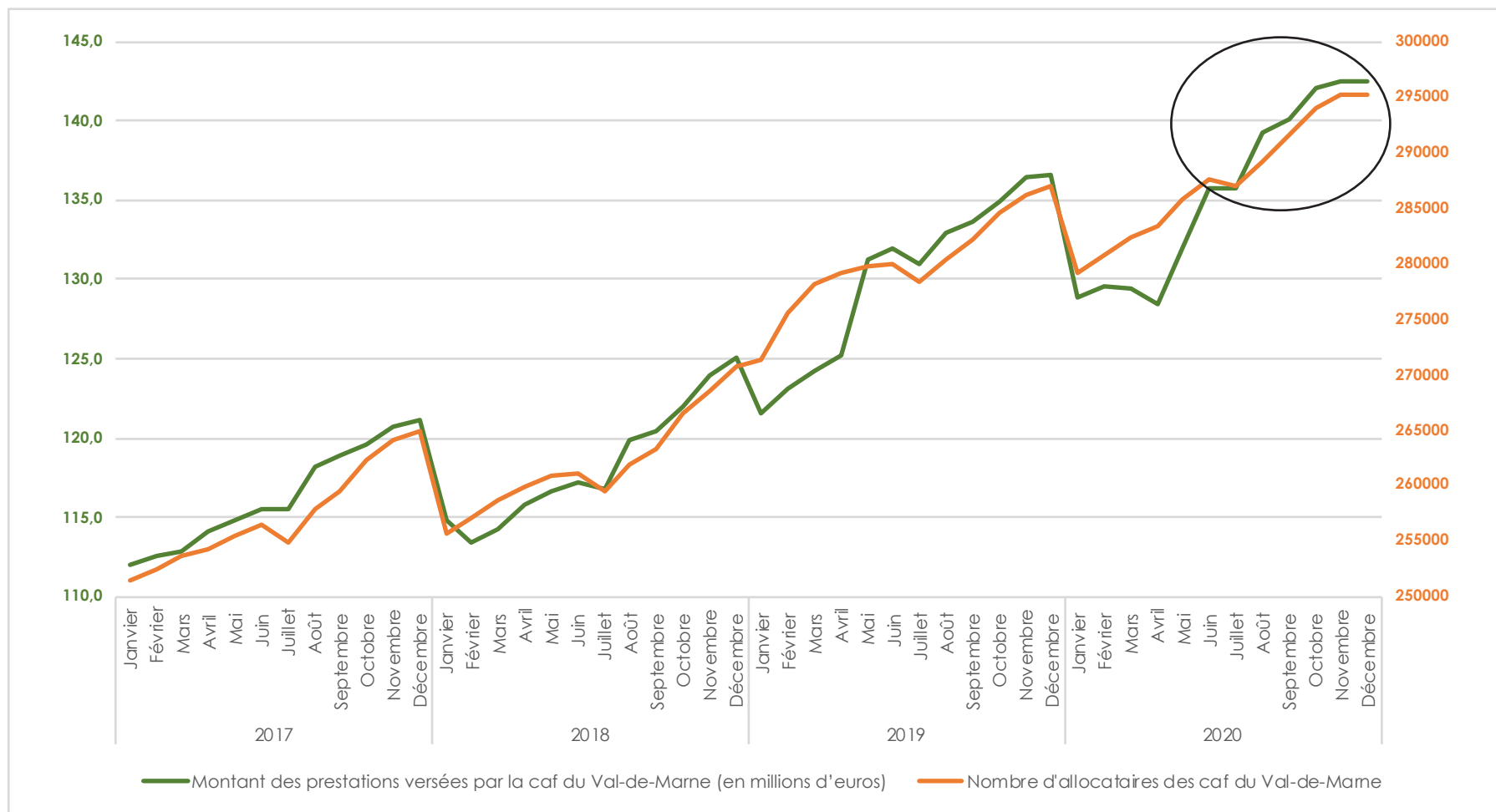
## ÉVOLUTION DES MASSES FINANCIÈRES ENGAGÉES AU TITRE DES PRESTATIONS EN 2020, LÉGÈREMENT SUPÉRIEURE À CELLE DU NOMBRE D'ALLOCATAIRES

La concordance entre l'évolution des masses financières et celle du nombre d'allocataires est indéniable. Elle relève notamment du maintien des mesures d'ouverture de droit et de la suspension des contrôles, arrêtés dès le

premier confinement, par la branche Famille – (cf. figure 2). En revanche, les masses financières engagées au titre des prestations ont augmenté de +4,3 % entre le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020 dans le département, soit une

évolution plus importante que celle du nombre d'allocataires (+2,8 %), et quasi identique à celle de la région.

Figure 2 – Évolution des masses financières et du nombre d'allocataires entre janvier 2017 et janvier 2021



Source : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, de janvier 2017 à décembre 2020.

Lecture : Entre novembre 2020 et décembre 2020, 142,5 millions d'euros sont délivrés aux foyers allocataires, au titre des prestations légales dans le Val-de-Marne.

## II – CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX ALLOCATAIRES VAL-DE-MARNAIS

L'augmentation du nombre de nouveaux allocataires au second semestre de l'année 2020 est sensible et apparaît donc comme une conséquence du contexte de crise sanitaire.

Ce phénomène, lié aux impacts économiques de la crise sur le marché de l'emploi, et ce dès la fin du premier confinement, a été accentué par l'arrêt progressif à l'automne, des mesures

prises au printemps 2020 par la branche Famille. Ces nouveaux allocataires, sont en effet plus nombreux qu'en 2017 et qu'en 2018<sup>3</sup>, et leur profil apparaît différent.

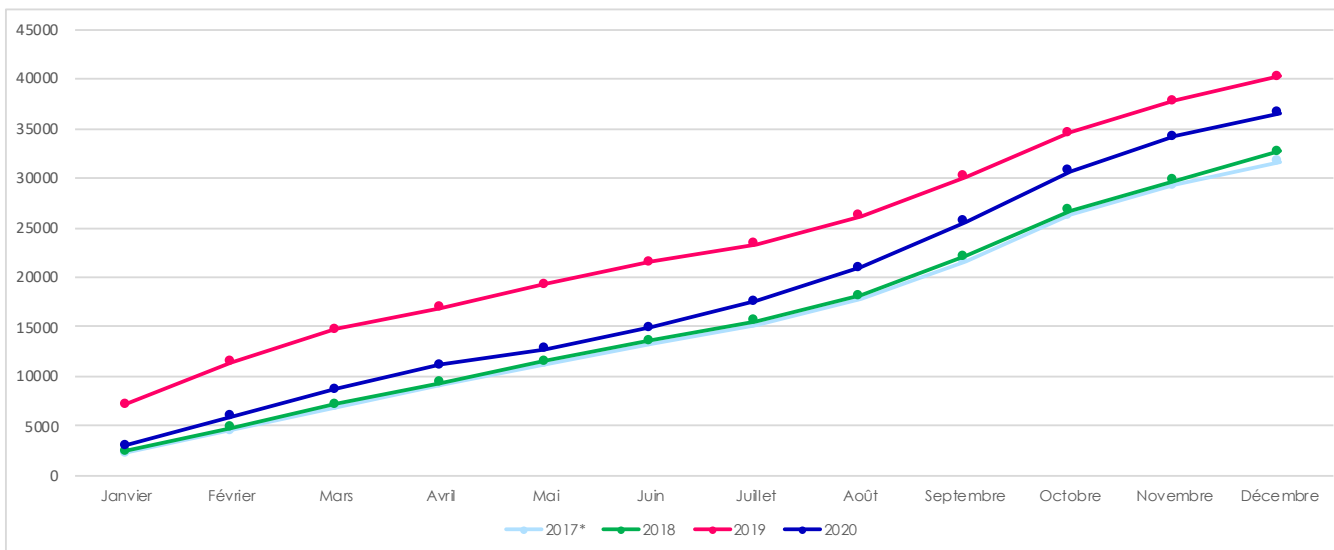
### HAUSSE DU NOMBRE DE NOUVEAUX ALLOCATAIRES EN 2020

L'observation des évolutions annuelles du nombre de nouveaux allocataires val-de-marnais fin 2017 et fin 2018 montre une progression quasi-identique, respectivement de +31 700 et +32 700 par an ; alors que celle observée fin 2019 est plus marquée eu égard à la réforme relative à la prime d'activité<sup>4</sup>, soit +40 300 nouveaux allocataires (cf. figure 3).

Par ailleurs, en 2020, l'augmentation observée au cours du premier semestre reste proche de celles des années 2017 et 2018. A partir du mois de juillet, cette augmentation s'accroît. Ainsi, au cours de l'année 2020, 36 600 nouveaux foyers intègrent la population allocataire du département. Ces effectifs restent toujours inférieurs de -9,2 % à ceux observés fin 2019 ; toutefois ils représentent +11,8 % par rapport à l'évolution constatée fin 2018. Ces évolutions sont encore une fois très proches de celles de la région<sup>5</sup>.

L'arrivée de nouveaux allocataires bénéficiant de prestations sous conditions de ressources confirme les constats précédents sur l'ensemble des prestations servies, exacerbant l'évolution survenue au second semestre 2020.

Figure 3 – Évolution annuelle du nombre de nouveaux allocataires sur 4 ans<sup>6</sup>



Source : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, de janvier 2017 à décembre 2020.

Lecture : Entre janvier 2020 et décembre 2020, 36 600 allocataires ont connu la première affiliation de leur dossier caf dans le Val-de-Marne.

\*Les courbes des années 2017 et 2018 sont très proches, ce qui rend celle de 2017 peu visible.

<sup>3</sup>L'année 2019 est marquée par une arrivée exceptionnelle de nouveaux allocataires (une évolution du nombre de nouveaux allocataires entre décembre 2018 et décembre 2019 de +24,8 %), perturbant ainsi fortement la série des données antérieures.

<sup>4</sup>La forte évolution des effectifs de la prime d'activité en 2019 s'explique en partie par une revalorisation exceptionnelle au 1er janvier 2019 de 90 euros du montant maximum de la bonification individuelle (M. Antol, « Les prestations légales en Île-de-France sur l'année 2019 » *Bulletin d'information*, n° 77, décembre 2020).

<sup>5</sup>M. Antol, « L'impact de la crise sanitaire de la covid-19 sur les allocataires des caf en Île-de-France, en 2020 » *Bulletin d'information*, n° 85, janvier 2022

<sup>6</sup>Évolution cumulée mois par mois.

## LÉGÈRE AUGMENTATION DU NOMBRE DE NOUVEAUX ALLOCATAIRES AVEC ENFANT(S) À CHARGE

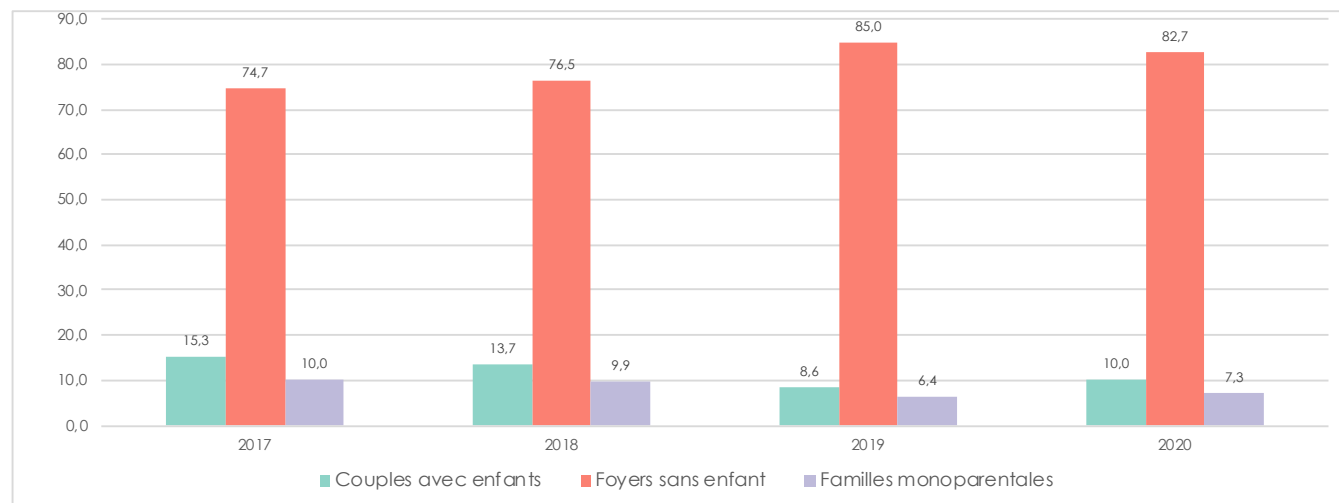
L'évolution du nombre d'allocataires sans enfant à charge (personnes isolées ou en couple), dans le département en décembre 2020, est négative par rapport à la fin de 2019, soit -2,3 points (cf. figure 4).

Cette évolution distingue le département du Val-de-Marne de l'ensemble de la région, qui a connu un accroissement continu du nombre de nouveaux allocataires sans enfant à charge sur la période étudiée.

Ainsi, la baisse importante du nombre d'allocataires avec enfant(s) à charge, constatée au cours des années antérieures, par exemple, entre décembre 2018 et décembre 2019, une décroissance de -4,7 points est observée, s'arrête en 2020 avec une légère hausse de +1,4 point entre 2019 et 2020.

De même, la part de familles monoparentales parmi les nouveaux entrants augmente légèrement entre décembre 2019 et décembre 2020 (+0,9 point).

Figure 4 – Évolution des nouveaux allocataires entre 2017 et 2020 selon leur composition familiale (en %)

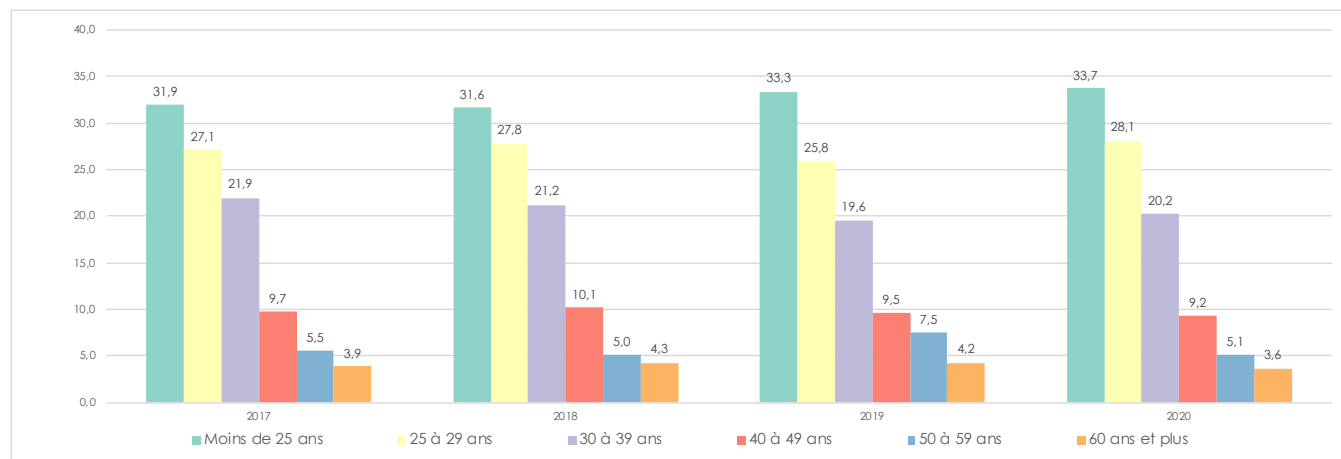


Source : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2017, 2018, 2019 et 2020.

Lecture : En décembre 2020, 10,0 % des foyers nouveaux allocataires val-de-marnais forment des couples avec enfants.

## AUGMENTATION DU NOMBRE DE NOUVEAUX ALLOCATAIRES ÂGÉS DE MOINS DE 30 ANS

Figure 5 – Évolution du nombre de nouveaux allocataires entre 2017 et 2020 en fonction des tranches d'âge (en %)



Source : Caisses d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2017, 2018, 2019 et 2020.

Lecture : En décembre 2020, 33,7 % des nouveaux allocataires val-de-marnais ont moins de 25 ans.

La part des nouveaux allocataires de moins de 30 ans représente plus de la moitié de l'ensemble de ce profil d'allocataire et connaît une croissance marquée de +2,7 points entre décembre 2019 et décembre 2020, toujours proche de celle observée au niveau régional.

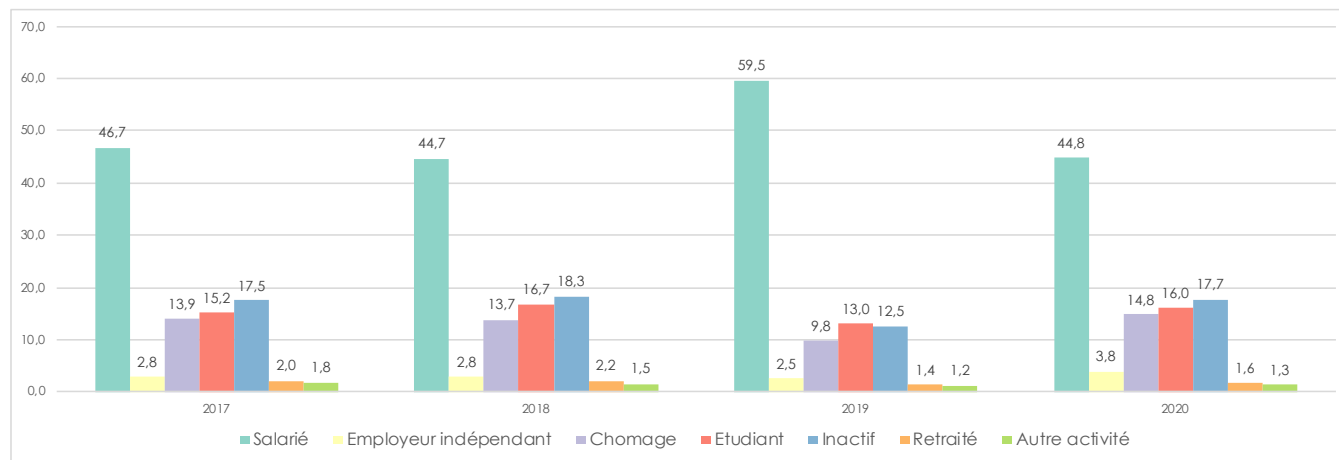
A *contrario* la situation observée entre 2018 et 2019 mettait en évidence une décroissance de la part des allocataires âgés entre 25 et 30 ans (cf. figure 5).

Diverses réflexions issues des impacts socioéconomiques inhérents aux conséquences de la crise sanitaire alimentent cette observation que ce soit la précarité liée à un premier emploi ou encore l'accès à des emplois saisonniers rendu difficile du fait de la crise.

## DÉCROISSANCE DU NOMBRE DE SALARIÉS PARMIS LES NOUVEAUX ALLOCATAIRES ET UNE AUGMENTATION DE LA PART DE CHÔMEURS

Entre décembre 2019 et décembre 2020, la part des nouveaux allocataires salariés parmi l'ensemble des nouveaux allocataires val-de-marnais a nettement diminué de -14,7 points, soit deux fois plus par rapport à l'ensemble de la région (-7,3 points). En revanche, entre décembre 2018 et décembre 2019, cette part avait évolué de +14,8 points dans le Val-de-Marne (cf. figure 6). En effet, la croissance au cours de l'année 2019 de ce profil de nouveaux allocataires, est notamment due à la réforme de la prime d'activité, qui a permis à un nombre important de salariés d'ouvrir droit à ce dispositif. Ces observations renforcent l'idée d'une vulnérabilité accrue par la crise sanitaire pour les allocataires salariés les plus précaires. En effet, une partie d'entre eux, au regard de la perte de leur emploi, n'ouvre plus droit à la prime d'activité, ou d'autres ne pouvant plus accéder à un emploi, même faiblement rémunéré, ne peuvent pas ouvrir droit à ce dispositif. D'autres données, relatives aux catégories socio-professionnelles telles que le taux d'allocataires indépendants évoluant de +1,3 point, ou celui des chômeurs de +5,0 points, représentant l'évolution la plus marquée de la région, soit +0,7 point), confortent la vulnérabilité accrue des allocataires.

Figure 6 - Évolution du nombre de nouveaux foyers allocataires selon leur situation socio-professionnelle entre 2017 et 2020 (en %)<sup>7</sup>

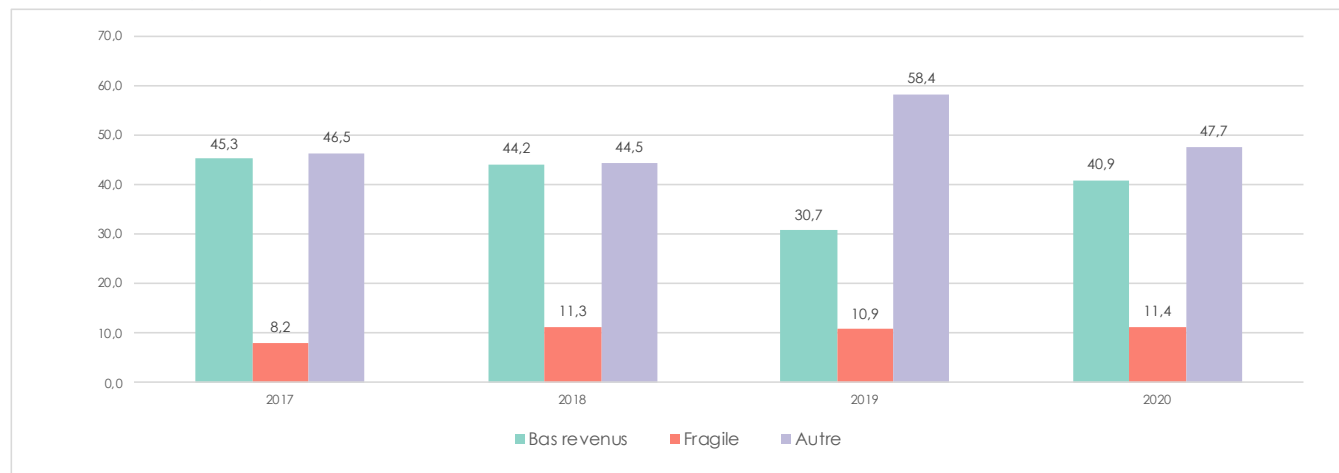


Source : Caisses d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2017, 2018, 2019 et 2020.

Lecture : En décembre 2020, 44,8 % des nouveaux allocataires val-de-marnais et leurs conjoints sont des salariés.

## FORTE AUGMENTATION DU NOMBRE D'ALLOCATAIRES PAUVRES

Figure 7 - Évolution du nombre de nouveaux foyers allocataires selon leur situation socio-économique entre 2017 et 2020 (en %)



Source : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2017, 2018, 2019 et 2020.

Lecture : En décembre 2020, la situation économique de 11,4 % des nouveaux allocataires val-de-marnais est fragile.

Entre décembre 2019 et décembre 2020, la part de foyers allocataires val-de-marnais à bas revenus a augmenté de +10,2 points. Ainsi, quatre allocataires sur dix sont à bas revenus. *A contrario*, la part des allocataires ne présentant pas de vulnérabilité économique décroît de -10,7 points et représente à la fin de l'année 2020 47,7 % de l'ensemble des nouveaux allocataires du département (cf. figure 7). Ces proportions sont comparables à celles de la région.

Le processus d'évolution du nombre d'allocataires pauvres s'oppose aux observations enregistrées entre 2018 et 2019 qui mettaient en exergue une baisse importante du nombre d'allocataires à bas revenus de -13,5 points. Cependant, un sous-ensemble d'allocataires fragiles résistait à ces inflexions au cours de ces périodes. Ces allocataires qui se situent juste au-dessus des bas revenus restent très sensibles à toute crise socio-économique.

<sup>7</sup> Les situations professionnelles du responsable du dossier et du conjoint (si présent) sont prises en compte.

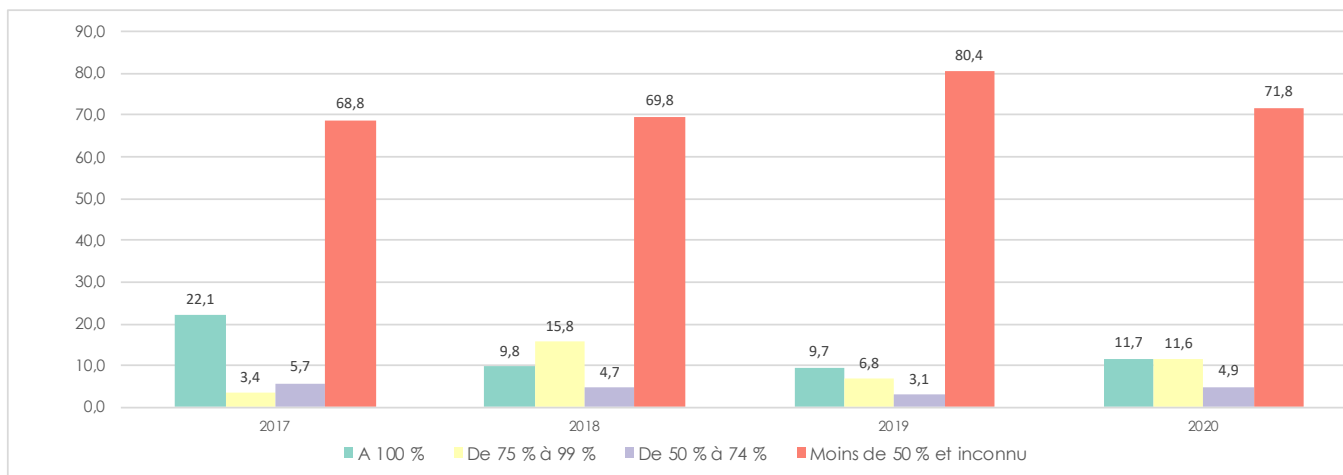


## HAUSSE DU NOMBRE D'ALLOCATAIRES DÉPENDANT DES PRESTATIONS

Le taux de nouveaux allocataires val-de-marnais , dépendant des prestations entre 75 % et 99 %, est plus élevé en décembre 2020 qu'en décembre 2019, de +4,8 points (cf. figure 8) ; cependant, il ne représente que 11,6 % de l'ensemble des nouveaux allocataires val-de-marnais. De même, le taux de ces allocataires dépendant à 100 % augmente aussi sur cette période, de +2,0 points, et représente également 11,7 %.

A *contrario*, la part des nouveaux allocataires dépendant des prestations à moins de 50 % décroît en 2020, comparativement à la période précédente. Ces évolutions sont encore une fois proches de celles de la région.

Figure 8 - Évolution du nombre de nouveaux foyers allocataires selon leur niveau de dépendance aux prestations entre 2017 et 2020 (en %)



Source : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2017, 2018, 2019 et 2020.

Lecture : En décembre 2020, 11,7 % des nouveaux allocataires val-de-marnais sont dépendants des prestations à 100 %.

### III – LES IMPACTS SUR LES ALLOCATAIRES DES PRESTATIONS DE SOLIDARITÉ ET D'INSERTION

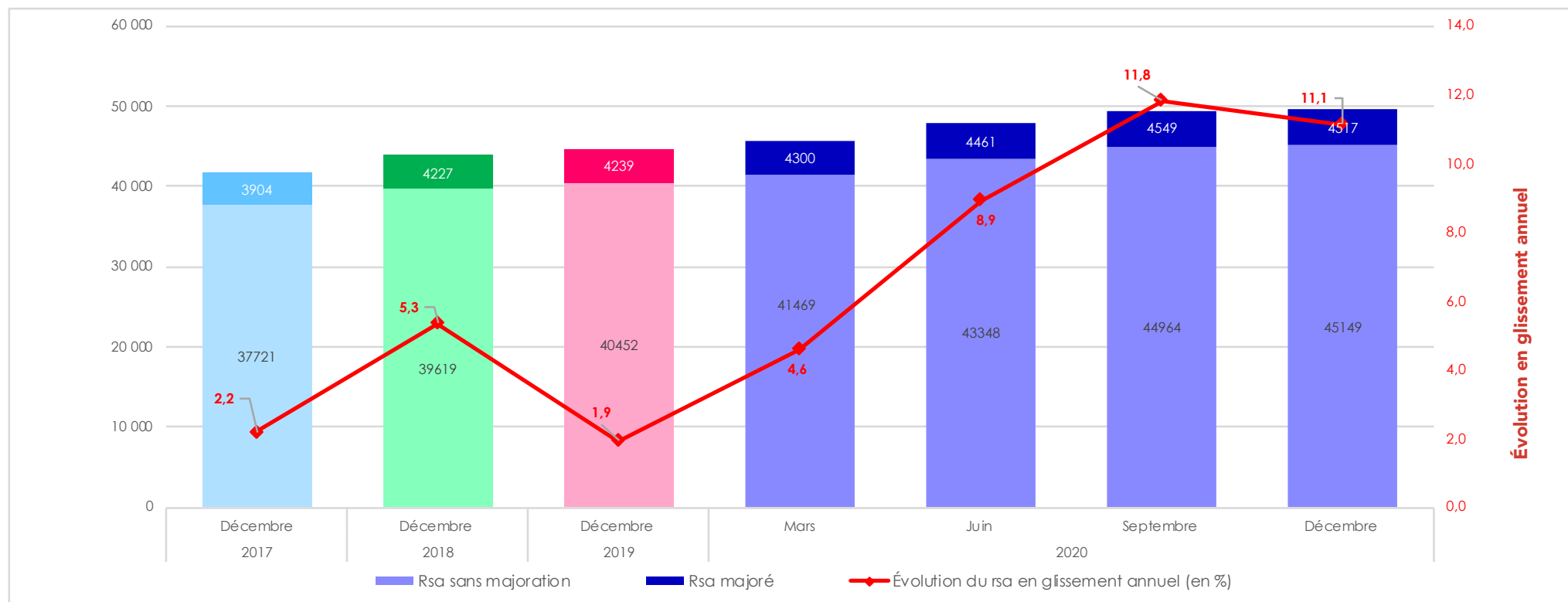
#### FORTE HAUSSE DU NOMBRE D'ALLOCATAIRES BÉNÉFICIAIRES DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

L'évolution en glissement annuel entre décembre 2019 et décembre 2020 du nombre de foyers allocataires bénéficiaires du Rsa dans le département du Val-de-Marne, est la plus importante depuis quatre ans (+11,1 %), et identique à celle de l'ensemble de l'Île-de-France (cf. figure 9). Toutefois, cette tendance est à nuancer au regard d'une évolution plus importante au cours des deuxième et troisième trimestres, soit respectivement +4,5 % et +3,6 %, puis un net ralentissement

au cours du dernier trimestre 2020 (+0,3 %). Ce constat correspond d'une part, à l'arrêt progressif des mesures prises par la branche Famille dès septembre 2020 et d'autre part, à l'amélioration du marché de l'emploi en fin d'année<sup>8</sup>. L'augmentation constatée concerne majoritairement le nombre de foyers ne bénéficiant pas de majoration de leur allocation. Ainsi, leur nombre augmente de +11,6 % entre le

31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020, contre +6,6 % pour les bénéficiaires du Rsa majoré. Ces évolutions sont également très proches de celles observées au niveau régional.

Figure 9 - Nombre de foyers val-de-marnais bénéficiaires du Rsa et son évolution en glissement annuel (en %)

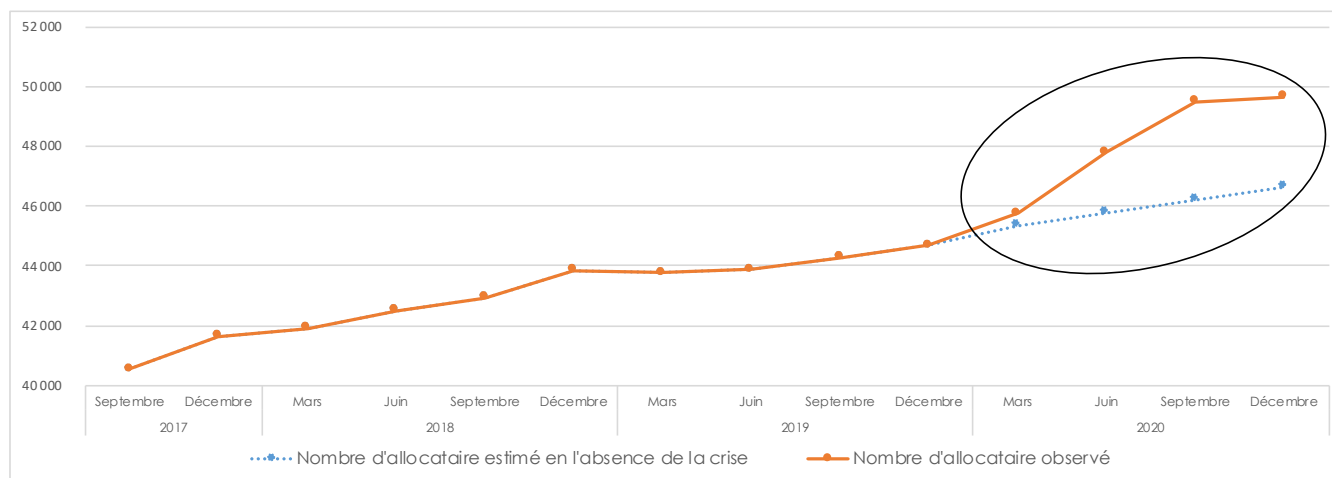


Source : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, 2017, 2018, 2019 et 2020.

Lecture : En décembre 2020, 4 517 allocataires val-de-marnais sont bénéficiaires du Rsa majoré.

<sup>8</sup>L'assouplissement des mesures de restrictions sanitaires à partir de juin 2020 a eu pour effet une amélioration du marché du travail, « sans pour autant compenser les pertes du premier semestre ». Toutefois, à la fin de l'année, avec le deuxième confinement, l'emploi salarié a connu une nouvelle décroissance, mais plus faible que lors du premier confinement de l'année. (Insee, Note de conjoncture – mars 2021)

Figure 10 - Nombre d'allocataires au titre du Rsa par trimestre : situation observée et situation contrefactuelle



La situation contrefactuelle met en évidence une certaine continuité quant à l'évolution des effectifs des allocataires du Rsa, à hauteur d'environ +0,9 % par trimestre (cf. figure 10).

Or, la situation réellement observée au cours de l'année 2020, comme présentée *infra*, est marquée par une nette augmentation du nombre de bénéficiaires du Rsa dès la fin du premier trimestre, avant de retrouver une évolution quasi-nulle, soit +0,3 % au cours du dernier trimestre de 2020<sup>9</sup>.

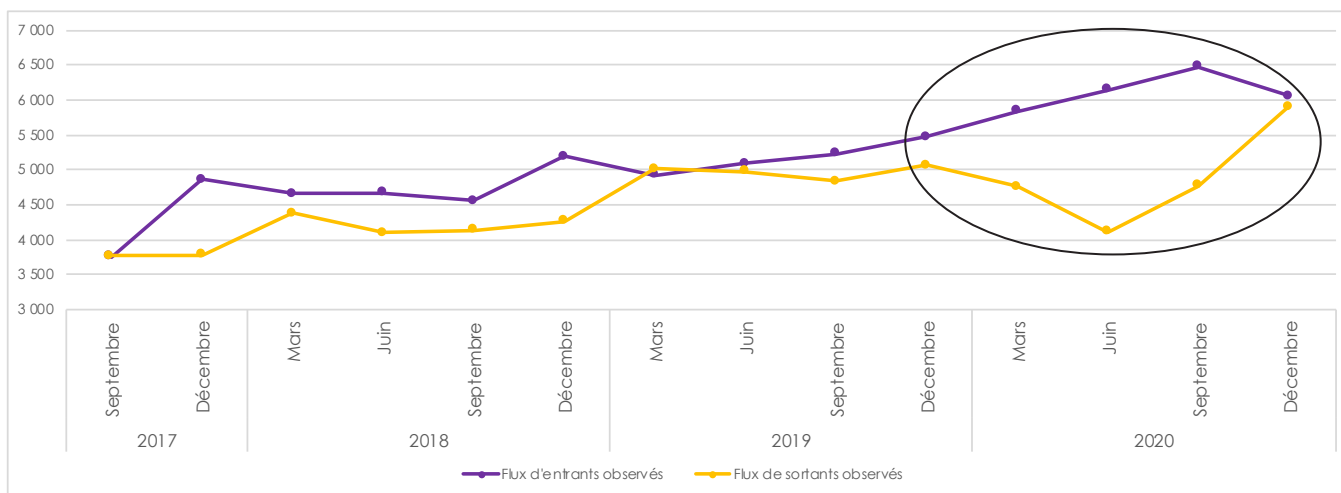
Source : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne de septembre 2017 à décembre 2020.

Lecture : En décembre 2020, selon la situation contrefactuelle, environ 46 700 allocataires val-de-marnais auraient bénéficié du Rsa et selon la situation observée, ils étaient 49 700.

À l'instar de la région, l'écart entre les flux d'allocataires val-de-marnais, entrant et sortant du dispositif Rsa, se caractérise par un effet de ciseau au cours du premier semestre 2020, eu égard à l'augmentation du nombre d'entrées et à la baisse du nombre de sorties, due notamment aux mesures citées préalablement<sup>10</sup> (cf. figure 11).

Après l'arrêt progressif de ces mesures, le second semestre de l'année 2020 connaît une forte augmentation du nombre de sorties du dispositif (+ 1 800 sorties par rapport au premier semestre), accompagnées d'une diminution du nombre d'entrées notamment au cours du dernier trimestre (- 400 entrées entre octobre et décembre 2020), en partie due à la reprise du marché de l'emploi.

Figure 11 - Nombre d'entrants et de sortants du dispositif Rsa par trimestre



Source : Caisses d'allocations familiales du Val-de-Marne de septembre 2017 à décembre 2020.

Lecture : Entre septembre 2020 et décembre 2020, environ 51 100 allocataires val-de-marnais sont entrés dans le dispositif Rsa.

<sup>9</sup>M.Antol, « Les allocataires du revenu de solidarité active et impact de la crise sanitaire », *Bulletin d'information*, n°82, octobre 2021

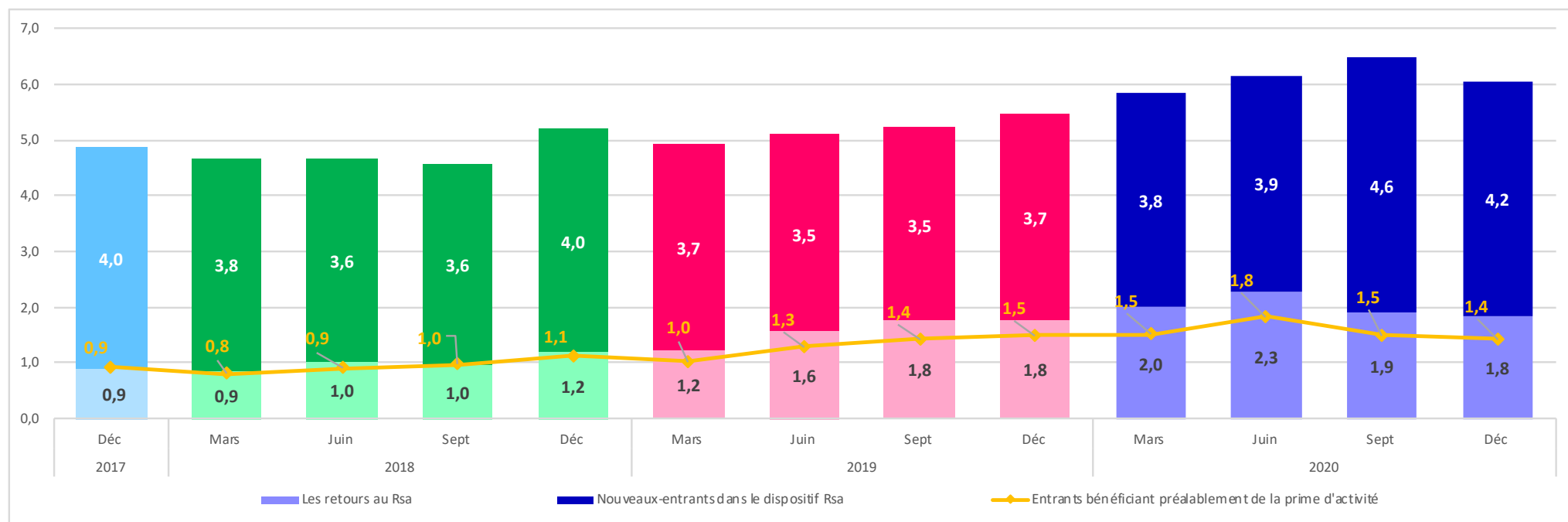
<sup>10</sup>*Id.*

Le flux entrant dans le dispositif Rsa, au cours du premier semestre 2020, se caractérise par une augmentation progressive du nombre de retours d'allocataires ayant des droits au Rsa suspendus auparavant (cf. figure 12). De même, l'ensemble des bénéficiaires entrant dans le dispositif Rsa et bénéficiant auparavant de la prime d'activité augmente

également au cours du premier semestre 2020. Ces mêmes tendances s'observent également au niveau régional sur cette période. Quant aux entrées au cours du second semestre, celles-ci se caractérisent par une nette augmentation du nombre de nouveaux entrants dans le dispositif Rsa<sup>11</sup>, notamment entre

juin et septembre. Le nombre de ces nouveaux allocataires, stable au premier semestre, s'établit à 4 600 en septembre 2020, représentant l'effectif le plus élevé depuis quatre ans. Ce nombre reste important jusqu'à la fin de l'année, avec une évolution de +13,9 % entre le premier et le second semestre 2020.

Figure 12 - Nombre d'entrants dans le dispositif Rsa selon leur situation au trimestre précédent



Source : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, 2017, 2018, 2019 et 2020.

Lecture : Le nombre d'entrants entre septembre 2020 et décembre 2020 au Rsa n'étant pas concernés par le Rsa en septembre 2020 s'établit à 4 200 dans le Val-de-Marne.

En revanche, le nombre d'entrants dans le dispositif Rsa et bénéficiant préalablement de la prime d'activité, décroît au cours du second semestre 2020, retrouvant leurs effectifs

antérieurs au confinement, soit 1 400 allocataires. De même, le nombre de retours dans le dispositif, des allocataires ayant des droits au Rsa suspendus auparavant, diminue par rapport

au premier semestre de l'année et se stabilise à hauteur d'environ 1 800 allocataires, à l'instar des effectifs observés au cours de l'année 2019.

<sup>11</sup> Les allocataires non-concernés par le dispositif au trimestre précédent.

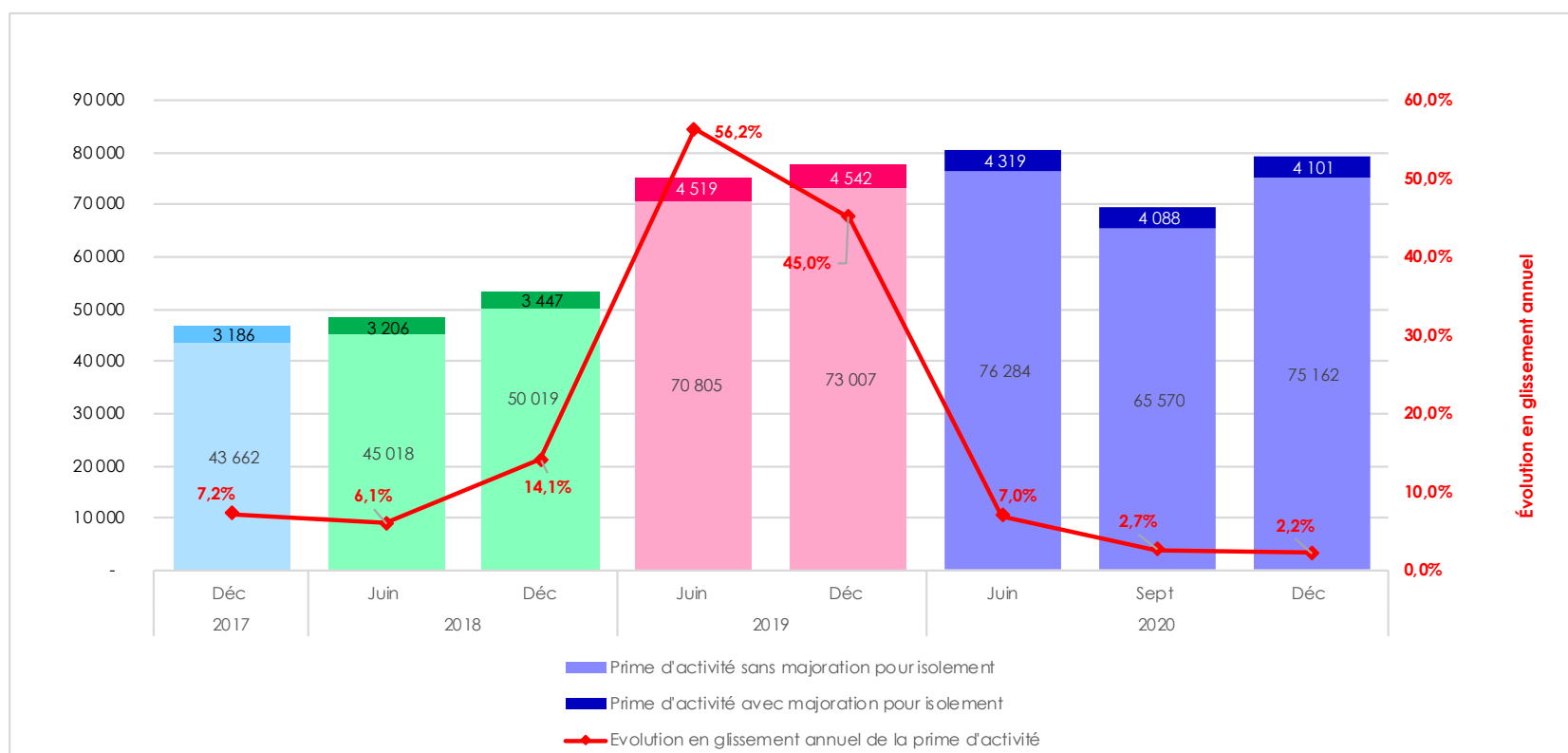
## IMPACTS SUR LES ALLOCATAIRES BÉNÉFICIAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITÉ : UNE AUGMENTATION DES EFFECTIFS MAINTENUE AU PREMIER SEMESTRE, PUIS UNE NETTE DÉCROISSANCE AU DÉBUT DU SECOND SEMESTRE

Le nombre de foyers, bénéficiant de la prime d'activité, après une forte évolution début 2019, a connu une augmentation plus modérée de +3,9 % au cours du premier semestre 2020 dans le département du Val-de-Marne, soit un taux légèrement plus important que celui de la région (+3,2 %) (cf. figure 13). Cette poursuite de croissance du nombre d'allocataires de la prime d'activité, au premier semestre 2020, s'explique en

partie par le recours des employeurs au dispositif exceptionnel du chômage partiel lors du premier confinement<sup>12</sup>. En revanche, le second semestre est marqué par une décroissance du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité (-1,7 %). Alors que la baisse importante de ces effectifs apparaît au troisième trimestre, soit -13,6 % entre juin et septembre, conséquence du premier confinement et de l'état dégradé du

marché du travail. *A contrario*, le dernier trimestre de l'année connaît une hausse de +13,8 % du nombre d'allocataires de la prestation étudiée, suite à l'amélioration du marché de l'emploi dès l'automne 2020, telle qu'évoquée *supra*<sup>13</sup>. Le dispositif retrouve ainsi le quasi même effectif qu'à la sortie du premier confinement, soit 79 300 allocataires val-de-marnais perçoivent la prime d'activité en décembre 2020.

Figure 13 - Nombre de foyers val-de-marnais bénéficiaires de la prime d'activité et son évolution en glissement annuel (en %)



Source : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, 2017, 2018, 2019 et 2020.

Lecture : L'évolution en glissement annuel du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité entre décembre 2019 et décembre 2020 s'établit à +2,2 %.

<sup>12</sup>Le dispositif du chômage partiel ne compensait que partiellement la perte de revenus des personnes concernées, leur ouvrant ainsi les droits à la prime d'activité M. Antol, « Les allocataires de la prime d'activité et impact de la crise sanitaire », Bulletin d'information n°80, juin 2021

<sup>13</sup>Id.

En conclusion, les effets de la crise sanitaire sur la population allocataire val-de-marnaise se manifestent par une entrée plus importante de nouveaux allocataires, du début de l'année 2020, accentuée au second semestre, à l'instar de l'ensemble de la région. Ces allocataires se caractérisent par un profil varié par rapport aux années antérieures. Ainsi, même s'il reste majeur, le nombre de personnes isolées connaît une légère décroissance et, *a contrario*, le nombre d'allocataires avec enfant(s) à charge augmente sur la période étudiée, à l'inverse de la tendance régionale.

Ces nouveaux allocataires se situent le plus souvent sous le seuil de bas revenus et sont plus nombreux à dépendre de prestations de 75 % à 99 %, confirmant leur plus grande fragilité économique, à l'instar des observations régionales. Ces constats s'appuient sur les résultats relatifs à l'évolution du nombre d'allocataires percevant des prestations sous conditions de ressources, comme le Rsa et dans une moindre mesure la prime d'activité.

Maria Antol  
Ctrad – caf en Île-de-France

Ce bulletin d'information des caf en Île-de-France est une publication de la ctrad, service d'études des caf en Île-de-France

- Directeur de la publication : Robert Ligier
- Cartographie : Maria Antol
- Impression : SIRI caf de Paris
- Site: [www.ctrad-caf-idf.fr](http://www.ctrad-caf-idf.fr)

- Rédacteurs : Nadine Pontou, Maria Antol
- Conception et réalisation graphique SIRI : Lionel Maran
- Numéro ISSN 2266-4076



**Ctrad** Cellule technique de réflexion  
et d'aide à la décision 

N°87 Juillet 2022